

Communiqué de presse

UMIH - Les Présidents de branches et des structures associées

Vendredi 26 mars 2010

Les Présidents de branches et des structures associées de l'UMIH apportent leur soutien au mouvement de grève lancé par les salariés de l'UMIH.

Les salariés de l'UMIH ont informé les Présidents de branches et des structures associées de l'UMIH que, dans leur écrasante majorité, ils ont décidé d'un mouvement de grève à compter de ce jour, et jusqu'au 1^{er} avril prochain.

Ils nous ont notamment indiqué que, dans l'attente d'une position claire de la Justice sur la gouvernance de l'UMIH, ils ont décidé de ne pas reprendre leur travail au siège de la Confédération. Refusant d'être soumis à des pressions morales et physiques de la part de Mme PUJOL et de ses acolytes, ils nous ont indiqué estimer que les conditions ne sont pas réunies pour une reprise du travail sereine et avec toutes les garanties pour leur sécurité personnelle.

A cet égard, une salariée de l'UMIH, ayant reçu deux lettres de mise en demeure signées par Mme PUJOL pour l'obliger à reprendre le travail de force, déclare : « *Dans ces conditions et en l'absence d'un administrateur judiciaire pour nous protéger, nous ne voulons pas prendre le risque de subir des violences verbales et morales. Nous ne faisons qu'exercer notre droit de retrait.* ».

Nous comprenons les craintes exprimées par les salariés de l'UMIH, que nous nourrissons nous-mêmes en leur demandant de rester chez eux tant qu'un administrateur judiciaire doté d'un large mandat de gestion et d'administration de l'UMIH ne serait pas désigné par le juge. « *Nous estimons que la nomination d'un administrateur judiciaire avec les pleins pouvoirs est la seule solution acceptable et réaliste pour que l'UMIH puisse fonctionner normalement en attendant l'Assemblée Générale Elective ordonnée par le juge* » affirme M. Thierry GREGOIRE, Président de la Fédération nationale des professions saisonnières.

Informés de ce mouvement de grève des salariés, les Présidents départementaux de l'UMIH ont décidé d'apporter leur soutien à ce mouvement, qui constitue « *un véritable acte de salut public* », selon les termes de M. Bertrand LECOURT, Président de la Fédération nationale de l'hôtellerie familiale.

Ce soutien se traduira très concrètement par deux actions :

- La création d'un fonds de soutien aux salariés de l'UMIH, afin de leur assurer des avances sur salaires, pour éviter qu'eux-mêmes et leurs familles ne soient victimes de cette situation difficile ;
- L'organisation d'une manifestation de soutien, mardi 30 mars 2010 à 15H devant le siège de l'UMIH (22, rue d'Anjou, Paris 8^e) à laquelle les élus départementaux ont d'ores-et-déjà annoncé qu'ils participeraient massivement.

L'heure est à la solidarité entre élus et salariés pour sauver l'UMIH, notre Maison Commune, dont la pérennité est mise en péril en l'absence d'une gouvernance dotée d'une totale légitimité, à la fois juridique et politique. Cette dernière ne sera possible qu'au terme des élections ordonnées par le juge (le 19 mars dernier) et, dans leur attente, qu'avec la nomination, le 1^{er} avril prochain, d'un administrateur judiciaire en charge de la gestion et de l'administration de l'UMIH.

Laurent DUC, Thierry GREGOIRE, Laurent LUTSE, Philippe VILLALON, Bertrand LECOURT, Jacques BARRE, Gérard PLOMION